



COMPTE-RENDU

Comité des Usagers de la Butte de Marsinval Forêt régionale de Verneuil et plaine de Vernouillet 7 décembre 2022 – Mairie des Mureaux

OBJET DU COMITÉ :

Lors du comité d'usagers 2022 de la Butte de Marsinval, l'Agence des espaces verts (AEV) a présenté ses missions et ses outils, ainsi que l'historique, les aménagements réalisés en 2021 et 2022 et les projets sur le Périmètre régional d'intervention foncière (PRIF) de la Butte de Marsinval. Ce PRIF est constitué à la fois de la Forêt de Verneuil, des terres agricoles de Vernouillet, d'Ecquevilly et de Triel, et des bois de Marsinval. Le comité a aussi été l'occasion de présenter l'avancement de la révision du document d'aménagement forestier de la Forêt de Verneuil par l'Office national des forêts (ONF).

PRESENTS :

- M. François GARAY, Maire des Mureaux ;
- Mme Muriel CHARPENTIER, Directrice Pôle patrimoine, environnement et espaces publics aux Mureaux ;
- M. Sébastien TASSIN, Chef de service espaces verts aux Mureaux,
- M. Benoît DE LAURENS, Maire de Chapet ;
- Mme Ida GONTHIER, Adjointe déléguée aux services techniques, aux travaux, à l'écologie, à la protection de la faune et de la flore à Verneuil-sur-Seine ;
- M. Bernard DESTOMBES, Président de l'association ADIV-Environnement ;
- M. Benjamin FOUGERES, Secrétaire de l'association ADIV-Environnement ;
- M. Jean-Pierre GRENIER, Président de l'association Bien Vivre à Vernouillet ;
- Mme Lucile BAUD, Responsable Pôle aménagement, Direction Territoriale Seine-Nord à l'ONF ;
- M. Patrice NIETO, Agent forestier, Direction Territoriale Seine-Nord à l'ONF ;
- M. Guillaume MARY, Technicien APEN en charge du PRIF de la Butte de Marsinval à Ile-de-France Nature ;
- M. Loïc EON, Responsable mission Gestion, surveillance, chasse et pêche à Ile-de-France Nature ;
- Mme Nelly MONDON-MARIN, Technicienne en charge de l'entretien du PRIF de la Butte de Marsinval à Ile-de-France Nature ;
- Mme Valérie DANTO, Déléguée territoriale pour les Yvelines à Ile-de-France Nature.

COMPTE-RENDU DES DISCUSSIONS :

Depuis novembre 2022, l'Agence des espaces verts est désormais Ile-de-France Nature. Elle conserve ses missions historiques auxquelles a été ajoutée une mission de renaturation des villes.

I. PROJETS D'EXTENSION DU PRIF

Cette année, deux nouvelles extensions du PRIF ont été approuvées sur le PRIF de la Butte de Marsinval, portant sa surface totale à 1 556 hectares, avec :

- Une extension d'environ 571 hectares sur la commune d'Ecquevilly ;
- Une extension de 33 ha sur la commune de Verneuil-sur-Seine, permettant de faire la jonction entre la Forêt de Verneuil et la plaine de Vernouillet.

II. FORÊT DE VERNEUIL

2.1. Avenir de la route rouge

M. DE LAURENS, Maire de Chapet, indique que Terreal prévoit la fin de l'exploitation des carrières d'ici 2 ans environ, suite à l'épuisement des sols. La route rouge, utilisée par les carriers et sur laquelle se situe le projet de déviation de la RD154 porté par le Conseil départemental des Yvelines, n'aura plus besoin d'être accessible en continu et ne sera plus entretenue. Si le projet de déviation n'aboutit pas, la commune de Chapet souhaite que ce chemin forestier soit fermé à l'accès des véhicules par un portail afin d'empêcher les dépôts sauvages. Elle propose de faire une réunion prochainement à ce sujet avec les différents partenaires concernés.

2.2. Accueil du public

L'AEV organise plusieurs animations pour le grand public chaque année en Forêt de Verneuil. Ainsi, en 2022 :

- dans le cadre de la Natur'box, 3 animations ont été organisées par des associations partenaires, « Ânes en Vexin » et « Le temps des Savoir-Faire » ;
- en septembre, une visite était proposée en forêt dans le cadre de « Tous en Forêt » en lien avec l'ONF.

Ces animations devraient être reconduites en 2023.

Par ailleurs, sur la partie du bois de la demi-lune, un projet de parcours sportif sera aménagé en 2023 par la commune de Verneuil-sur-Seine et fera l'objet d'une convention entre l'AEV et la commune.

Enfin, à partir de l'année prochaine, le comité d'usagers sera ouvert à tous les habitants. La concertation est une étape importante de la certification FSC (Forest Stewardship Council), qui promeut une gestion écologique, sociale et économique des forêts.

M. GARAY, Maire des Mureaux, souhaiterait que la forêt soit davantage valorisée pour l'accueil du public et que des entrées soient mises en valeur du côté des Mureaux. Elle reste insuffisamment visitée par les habitants des Mureaux, contrairement à ceux de Verneuil-sur-Seine qui y sont fortement attachés.

Il propose l'organisation d'« Olympiades de la nature » d'ici 2024. Il souhaite aussi que des liens soient créés avec les écoles et une meilleure connexion avec la base de loisir.

Les communes présentes suggèrent de créer un groupe de travail sur les animations et la valorisation de la forêt avec une réunion annuelle ou biennale pour définir des actions de sensibilisation et de communication.

Mme GONTHIER, Maire adjointe à l'urbanisme à la commune de Verneuil-sur-Seine, suggère une meilleure communication sur les réseaux. La commune de Verneuil-sur-Seine partage par exemple sur son journal des informations sur la nature. Elle est intéressée pour faire un événement en commun avec les autres communes.

2.3. Gestion forestière

La gestion forestière a pour objectif de concilier les fonctions d'accueil du public, de préservation de la biodiversité, de renouvellement forestier et de valorisation du bois récolté. L'objectif prioritaire de la forêt régionale est l'accueil du public. Les coupes réalisées par l'ONF sont effectuées pour des raisons sanitaires, de

sécurité, ou encore pour améliorer la qualité des arbres ainsi que la diversité des essences dans le cadre d'une gestion en futaie irrégulière.

En 2022, l'AEV a renforcé sa stratégie de communication sur les travaux forestiers et prévient systématiquement les communes pour que celles-ci relaient l'information sur leurs réseaux. En 2021 et 2022, les travaux forestiers ont notamment consisté en une sécurisation du massif (retrait de châtaigniers déperissant). Un panneau d'information sur la gestion forestière sera installé en forêt régionale en 2023, avec un QR code permettant d'accéder à plus d'informations sur le site de l'AEV. Mme GONTHIER propose qu'il y ait davantage de pédagogie car ils reçoivent des plaintes des habitants à chaque nouvelle coupe.

Présentation de l'aménagement forestier par l'ONF :

Il devrait être approuvé d'ici fin 2023-2024 après étude par les services de l'État.

Le document portera sur 15 ans car il s'agit d'un secteur péri-urbain confronté à de nombreux changements, notamment avec les incertitudes liées à la RD154.

En avril 2022, une visite terrain a été organisée avec l'association ProSilva, pour présenter les principes de gestion et la sélection d'une culture d'avenir. L'AEV et l'ONF remercient les 25 participants, cette animation ayant permis de sensibiliser à la gestion durable de la Forêt de Verneuil et de mieux comprendre les travaux réalisés.

Dans le cadre du plan d'aménagement, plusieurs secteurs seront en îlots de senescence. Ils ne seront pas clôturés mais l'accès y sera déconseillé car les risques de chutes d'arbres sont plus importants.

M. GARAY évoque par ailleurs la problématique des chenilles processionnaires.

L'aménagement de desserte est l'occasion de prévoir de nouveaux accès pour les piétons et cycles.

M. DESTOMBES, Président de l'ADIV-Environnement, suggère que des ateliers soient organisés avec les habitants pour présenter la gestion forestière, en lien avec son association. L'AEV n'a pas les moyens humains pour organiser de tels ateliers mais se tient à disposition des communes et associations pour accompagner l'organisation de ces événements.

III. PLAINE DE VERNOUILLET

3.1. Animation de la plaine agricole

En plaine de Vernouillet, l'AEV souhaite renforcer son action en matière de préservation et valorisation de l'activité agricole, notamment en lien avec la zone agricole protégée (ZAP), la première créée en Ile-de-France. L'ADAPAVE, Association pour le développement de l'agriculture périurbaine à Vernouillet, est en réorganisation mais souhaite également poursuivre les actions d'animation agricole sur la plaine : diagnostic agricole, lutte contre les friches et les dépôts sauvages, valorisation des zones de vergers...

3.2. Lutte contre les dépôts sauvages

L'AEV rappelle plusieurs mesures pour lutter contre les occupations illicites ou dépôts sauvages. En cas d'acquisition d'un nouveau terrain occupé, l'Agence demande aux communes d'enclencher ces procédures pour limiter les frais d'enlèvement de déchets et d'expulsion pour l'AEV.

3.3. Projet ferme agricole de la commune de Verneuil

Deux parcelles de la commune, acquises dans le cadre de biens vacants et sans maîtres (BVSM) seront dédiées à un projet de ferme agricole.

La commune envisage le lancement d'une procédure plus globale de BVSM. Si d'autres parcelles sont identifiées dans le cadre de cette procédure et que la commune n'en a pas l'utilité, il pourrait être envisagé de les rétrocéder à l'AEV.

IV. BOIS DE VERNOUILLET

L'AEV poursuit ses travaux sur l'aménagement du bois de Vernouillet. Une visite de terrain avec les Directions de la prospective, de l'aménagement et de la gestion, et la mission paysage de l'AEV a permis d'identifier les principaux éléments à valoriser.

L'AEV est en attente de la rétrocession des biens vacants et sans maître de la commune au sein du bois, ce qui représente une centaine de parcelles. Une prospection foncière pourra être lancée pour finaliser les dernières acquisitions.

Les associations ne souhaitent pas que l'ensemble de la forêt soit ouverte au public. Les coupes d'arbres doivent également être limitées aux arbres dangereux et à quelques éclaircies autour des chemins.

Une étude a montré que les châtaigniers datant de Louis XIV ne doivent pas être touchés.

M. PROVOST, Président de l'ADAPAVE, indique les projets de renaturation et de désimperméabilisation sont intéressants, mais le plus important est de préserver l'existant. Il faut co-construire les projets avec les habitants le plus en amont possible.

V. ACTUALITES DES COMMUNES

Secteur de l'Hôpital de Becheville aux Mureaux : un nouveau centre pour autistes a été créé et un projet est en cours avec l'Institut Santé Parasport Connecté. Par ailleurs, plusieurs pistes sont envisagées pour la reconversion de l'ex-centre EDF (centre de métiers de la santé, cyber-sécurité...) mais il n'y a aucun projet précis pour le moment.

Déchetterie des Mureaux : située à proximité de l'Hôpital et sur une parcelle appartenant au centre hospitalier, elle doit être déplacée dans un autre lieu. La parcelle pourrait être récupérée pour aménager une entrée de forêt.